Description du poste –
Spécialiste des services de réadaptation (SSR)

Description du poste

Titre d'emploi	**Spécialiste des services de réadaptation (SSR)**
Emplacement	Travail à distance – Québec
Sous la responsabilité de	Gestionnaire de l'équipe SSR
Rapports directs	Aucun
Les parties prenantes externes	Aucun
Exigences en matière de déplacements	Dans la région pour rencontrer les participants et les prestataires de service

Résumé des fonctions :

Le spécialiste des services de réadaptation (SSR) est le point de contact unique pour les participants tout au long du Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle (PSRAP). Le SSR coordonne la navigation sécuritaire et efficace des participants par le biais de services médicaux, psychosociaux et professionnels. Le SSR est chargé de maintenir le participant engagé, soutenu et rassuré par sa présence constante. Le SSR est essentiel pour établir une relation de confiance avec le participant grâce à une communication efficace et opportune, une gestion de cas proactive et une capacité experte à planifier. En tenant compte des besoins complexes et variés des participants grâce à l'élaboration d'un plan de réadaptation personnalisé, le SSR collabore avec le participant, sa famille ou ses aidants, les professionnels des services de réadaptation (PSR) et le gestionnaire de cas d'Anciens Combattants Canada (ACC), afin d'assurer la réussite du programme, démontrée par l'amélioration des six domaines fonctionnels du programme de réadaptation et la réduction ou l'élimination des obstacles à la réinsertion.

Les spécialistes des services de réadaptation titulaires d'un CVRP (PSRP) peuvent également fournir des services de réadaptation professionnelle afin d'aider les participants à accéder à des activités professionnelles appropriées, rémunératrices et significatives, à les conserver ou à y retourner. Le PSRP détermine les objectifs professionnels appropriés et détermine le besoin de services de réadaptation professionnelle et/ou de soutien pour atteindre les objectifs identifiés.

Le PSRP collabore avec les PSR, selon les besoins, afin de recueillir des données probantes permettant d'évaluer la capacité globale du participant à occuper un emploi et fournit des services et des interventions pour aider le participant à réaliser des activités de préparation à l'emploi et à obtenir un emploi significatif.

Mesures de succès

Satisfaction des clients et des parties prenantes	• Coordonner et diriger des services de réadaptation axés sur les participants. • Travailler en collaboration avec le gestionnaire de cas d'ACC, le participant, les fournisseurs de services de réadaptation (internes et externes) et les organismes communautaires pour obtenir de bons résultats dans le cadre du programme.
Rendement financier	• Respecter les prévisions mensuelles d'heures facturables.

	• Atteindre les résultats du programme de manière rentable et dans le cadre du budget approuvé du plan de réadaptation.
Satisfaction des personnes et des équipes	• Faire preuve d'une réactivité et d'une gestion du temps exceptionnelles pour atteindre les objectifs et les cibles du programme.
Rendement opérationnel	• Coordonner et mettre en œuvre des services de réadaptation efficaces pour améliorer les fonctions du participant dans les six domaines fonctionnels et réduire ou éliminer les obstacles à la réinsertion.
Résultats du programme	• Veiller à ce que les participants obtiennent des améliorations significatives et durables de leur qualité de vie en participant au Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle.

Principales responsabilités

Évaluation	• Établir une alliance thérapeutique solide avec le participant et sa famille ou ses aidants. • Mener l'entretien d'accueil initial pour examiner les besoins de réadaptation médicale, psychosociale et professionnelle du participant. • Déterminer et coordonner les évaluations de réadaptation nécessaires pour mieux évaluer la capacité d'amélioration du participant et clarifier les besoins de réadaptation. • Réaliser l'entretien d'évaluation professionnelle initiale et mener à bien les activités d'exploration professionnelle (le cas échéant). • Interpréter et analyser les rapports d'évaluation médicale, psychosociale et professionnelle. • S'assurer que les services et les plans sont fondés sur les besoins, axés sur les objectifs, sécuritaires, rentables et conformes aux mandats du programme visant à améliorer les six domaines fonctionnels du bienêtre et à réduire ou éliminer les obstacles à la réinsertion. • Fournir des renseignements objectifs pour appuyer les besoins de réadaptation du participant, conformément aux principes et aux facteurs d'ACC. • Si des besoins professionnels sont présents, suivre la hiérarchie de retour au travail lors de la formulation des recommandations. • Élaborer un plan de réadaptation complet pour les participants au programme en consultation avec le participant, sa famille ou son aidant, les PSR et le gestionnaire de cas d'ACC. • Obtenir l'approbation du gestionnaire de cas d'ACC pour mettre en oeuvre le plan de réadaptation proposé, notamment en ce qui concerne les échéances et le financement. • Obtenir l'engagement du participant à s'engager activement dans le plan de réadaptation approuvé, y compris concernant les objectifs et les résultats spécifiques.
Gestion des cas	• Agir en tant qu'intégrateur de services, en collaborant de manière égale avec les PSR médicaux, psychosociaux et professionnels qui fournissent des services aux participants.

	• S'assurer que les PSR comprennent parfaitement les buts, les objectifs et les échéances du plan de réhabilitation et qu'ils travaillent de manière coordonnée pour atteindre cet objectif. • Faciliter le plan par un contact permanent avec le participant, des rapports d'avancement réguliers, et un soutien et des conseils si nécessaire. • Faciliter la communication et la coordination entre les membres de l'équipe interdisciplinaire du PSRVC pour améliorer les services, maintenir la sécurité et obtenir des résultats positifs. • Fournir des interventions de réadaptation professionnelle (le cas échéant) • Maintenir une communication ouverte et opportune avec les autres professionnels de la santé, en accordant une attention particulière aux transitions sécuritaires du soutien/des interventions. • Effectuer des tâches quotidiennes de gestion de cas et d'administration selon les besoins, y compris la documentation, la rédaction de rapports, le respect des échéances et la conformité de la documentation aux normes du programme. • Donner au participant les moyens de résoudre les problèmes en explorant les options d'interventions et de ressources communautaires pour obtenir les résultats souhaités. • Promouvoir l'autonomie, l'indépendance et l'autodétermination des participants dans la prestation de soins de réadaptation centrés sur eux et adaptés à leur culture. • Évaluer, tout au long du programme, la valeur et l'efficacité du plan de réadaptation, l'affectation des ressources et la prestation des services, tout en appliquant les mesures de résultats d'ACC.
Autres tâches requises, y compris aller au-delà de la description du poste chaque fois que cela s'avère nécessaire.	

Capacités et expérience

Exigences primordiales :

- Un baccalauréat en psychologie, en counseling, en réadaptation, en sciences sociales, en services de santé, en services sociaux ou dans un domaine connexe et l'un des éléments suivants :
  - Avoir cinq (5) ans d'expérience dans la gestion de cas ; ou
  - Avoir un titre de professionnel de santé ou travailler à l'obtention d'un tel titre; ou
  - sont en voie d'obtenir un certificat de conseiller en réadaptation professionnelle (CVRP ou CVRP-F) ; OU, au Québec, des conseillers d'orientation inscrits à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.
  - Et :
- Un minimum d'un an d'expérience dans la prestation directe de services médicaux, psychosociaux ou de réadaptation professionnelle, y compris la réalisation d'évaluations et la formulation de recommandations à l'appui d'un plan global.
- Expérience de travail avec des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale ou physique créant des obstacles dans la vie.
- L'emploi est subordonné à l'obtention d'une habilitation de sécurité fédérale.
- Un véhicule fiable et la capacité de voyager

Critères préférentiels:

- Bilingue (français / anglais)
- Expérience de la collaboration avec les employeurs, les ressources communautaires et les établissements de formation

Le WCG est renforcé par la diversité. Nous nous engageons à créer un lieu de travail équitable et représentatif de la population diversifiée du Canada. Nous nous efforçons activement d'attirer, de développer et de retenir des employés issus de milieux divers et méritant l'équité, qui ont des capacités exceptionnelles et le désir de faire la différence. Nous nous efforçons en permanence de répondre aux besoins individuels et aux différences dans un environnement de travail fondé sur l'inclusion et le respect de chacun.

WCG s'engage à fournir un processus de recrutement et de sélection accessible et sans obstacle. Si vous êtes contacté(e) pour une opportunité d'emploi, veuillez nous informer si vous avez besoin d'aménagements avant toute partie du processus de recrutement et de sélection.